

COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST-ANJOU
Conseil communautaire
Séance du Jeudi 28 octobre 2010
à la CCOA

L'an deux mil dix, le vingt huit octobre à vingt heures trente, les délégués des communes membres de la Communauté de communes Ouest-Anjou, se sont réunis au siège de la Communauté de communes situé en Mairie de Bécon-les-Granits sous la présidence de Marcel PICHAVANT.

Etaient présents :

BÉCON-LES-GRANITS : M. PICHAVANT, J. DUPONT, P. GATE, P-P. HAMERY
LA CORNUAILLE : P. CHAPRON, M. PERRAULT, M. CONSTANT, S. FROMY
LOUROUX-BÉCONNAIS : M. BOURCIER, P. CHERBONNIER, M-C. MORILLE
LA POUËZE : J-C. LECUIT, L. GELINEAU, C. BERTHELOT, A. ROULLEAU
ST-AUGUSTIN-DES-BOIS : C. BARON, M-C. WEHRY, M. ROUX
ST-SIGISMOND : J. SOTTY, B. HUCHET, J-C. ABELARD
VILLEMOSAN : M. BELOIN, R. BEZIAUD, V. ONDET

Etaient excusés : M-C. LEMESLE (Louroux-Béconnais), C. BRAUD (Saint-Augustin-des-Bois), D. MOREAU (Saint-Sigismond), C. ROULEAU (Villemoisian)

Désignation du secrétaire de séance : V. ONDET
 Nombre de conseillers en exercice : 28
 Nombre de conseillers présents : 24
 Date de la convocation : 19 octobre 2010
 Date d'affichage : 19 octobre 2010

Approbation de la séance du 29/09/2010

Les membres du conseil ne font part d'aucune remarque ou observation. Le procès-verbal de la séance du 29/09/2010 est adopté à l'unanimité.

Zone d'activité du Vallon – Acquisitions foncières

Monsieur BOURCIER informe le Conseil communautaire que Le Conseil municipal du Louroux-Béconnais a délibéré courant octobre sur le principe de cession à la C.C.O.A. de 2 terrains communaux situés de part et d'autres du centre de secours afin de les intégrer à la Zone d'activité du Vallon qui approchera dès lors des 10 ha.

Le prix de vente proposé pour ces terrains de 4 995 m² et 3 214 m² est de 3€/m². La seconde parcelle nécessitera de menus travaux de viabilisation.

Il est précisé que deux entreprises locales seraient fortement intéressées par une implantation sur ces terrains.

Il est demandé au Conseil communautaire de se prononcer sur le principe d'acquisition de ces terrains afin de pouvoir engager toutes les démarches utiles.

☞ délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,
DONNE à l'unanimité son accord sur le principe d'acquisition au prix de 3€ / m² de deux terrains appartenant à la commune du Louroux-Béconnais afin de les intégrer à la ZA du Vallon.

Budget Zone d'activité – Décision modificative n°1

Monsieur PICHAVANT présente au Conseil communautaire une décision modificative du budget annexe – ZA du Vallon. En effet, la souscription en août 2010 d'un emprunt pour la ZA implique de procéder à des virements de crédits de la section fonctionnement à la section investissement.

☞ délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,
AUTORISE à l'unanimité la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT

Dépenses			
compte 023	+	11 800 €	
compte 66111	-	11 800 €	

Recettes Néant

INVESTISSEMENT

Dépenses			
compte 1641	+	11 800 €	

Recettes			
compte 023			+ 11 800 €

Monsieur le Président informe les délégués que dans le cadre du Point Relais Ecoute et Parole, visant le soutien psychologique de personnes en situation de précarité, l'Association Synergie a accueilli en 2009, 11 personnes résidant sur le territoire de la C.C.O.A. (soit 9% du public accueilli par l'association)

L'Association Synergie, soutenue par l'ARS, le Conseil Général et la CAF, sollicite une subvention de 1700 € pour réduire son déficit budgétaire 2010.

Il est proposé de recueillir de plus amples renseignements sur le fonctionnement de l'association et de reporter cette délibération lors d'une prochaine séance.

La commission Culture, Sport, Loisirs, Tourisme, Enfance-Jeunesse et Affaires sociales est chargée de cette demande.

Habitat/ Programme d'Intérêt Général – Attribution de subventions aux bailleurs

Dans le cadre du « Programme d'intérêt Général (P.I.G.) 2006-2008 du Pays Haut-Anjou Segréen en faveur de l'amélioration de l'Habitat », deux projets de logements conventionnés ont été déposés :

- Monsieur Dupré a présenté en 2008 un projet à La Cornuaille, 5 rue du stade
- Monsieur Vitour a présenté en 2006 un projet au Louroux-Béconnais, La Salette

En complément de la subvention accordée par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.), Monsieur le Président rappelle que le Conseil communautaire a renouvelé son souhait de verser une participation complémentaire de 5 % de la dépense subventionnée à la remise sur le marché des logements conventionnés dans le cadre du nouveau dispositif « Programme d'intérêt Général 2006-2008 du Pays Haut-Anjou Segréen en faveur de l'amélioration de l'Habitat ».

Il est proposé d'accorder les subventions suivantes:

- 2 477 € à M. DUPRE, correspondant à 5 % de la dépense subventionnée qui s'élève à 49 543.49 € pour le logement situé 5, rue du stade à La Cornuaille.
- 3 750 € à M. VITOUR, correspondant à 5 % de la dépense subventionnée qui s'élève à 75 000 € pour le logement La Salette au Louroux-Béconnais.

☛ délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

DECIDE à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

- 2477 € à Monsieur Dupré, domicilié à La Cornuaille
- 3 750 e à Monsieur VITOUR, domicilié au Louroux-Béconnais

AUTORISE le Président à mandater le versement de cette contribution.

Fiscalité – Abattements sur la taxe d'habitation pour 2011

Le Président rappelle à l'assemblée, qu'à compter de 2011, la C.C.O.A. bénéficiera d'une fraction de la part de la taxe d'habitation perçue jusqu'en 2010 par le département et qu'elle doit délibérer sur le régime d'abattements applicables à cette taxe.

Par délibération en date du 29 septembre 2010 et compte tenu du contexte de mise en œuvre de la réforme fiscale et de l'absence de précisions quant aux futures ressources fiscales de la C.C.O.A., l'assemblée s'est prononcée en faveur d'une application du régime de droit commun pour l'année 2011 dans les termes suivants :

- Pas d'abattement général à la base,
- Majoration de l'abattement obligatoire pour charges de famille
 1. personnes des « rangs 1 et 2 » : 10%
 2. personnes des « rangs 3 et plus » : 15 %

Monsieur le Président précise qu'un projet d'amendement au projet de Loi de finance 2011 sera prochainement déposé en vue d'instaurer un système visant la neutralisation pour les contribuables et pour les collectivités des effets du transfert de la fraction de la Taxe d'habitation initialement perçue par le Département. La décision prise par le conseil pourrait donc de nouveau être remise en cause.

☛ délibération

La délibération relative aux abattements en matière de Taxe d'habitation est annulée.

Bureau du 14/10/2010 : M. PICHAVANT

- Haut-débit - Adhésion au syndicat mixte GIGALIS : l'adhésion à Gigalis ne sera décidée qu'après clarification des missions respectives de Mélis@ et de Gigalis. Une adhésion anticipée à Gigalis pourrait en effet faire perdre le bénéfice pour les communes de subventions départementales par le biais du réseau Melis@.
Par ailleurs il conviendra de définir avant toute décision, l'impact d'une adhésion à Gigalis (ayant vocation à devenir opérateur de télécommunications) quant à la liberté de recourir à l'opérateur de son choix.
- L'échappée Belle : accord pour une participation financière de la crèche et du RAM au projet de « malle petite-enfance »
- MSA – Conférences Santé : Monsieur le Président fait lecture à l'Assemblée d'un courrier adressé à la MSA concernant les conditions d'organisation des conférences

Commission Aménagement de l'espace, Haut-débit et Environnement du 08/10/2010 : M. BELOUIN

- Voirie- Travaux 2010 : La réception des travaux réalisés en début d'été a été réalisée. Aucune remarque particulière n'a été faite à l'entreprise HERVE.
- Voirie – Financement : La commission s'est prononcée en faveur de l'adoption d'une nouvelle clé de répartition de l'enveloppe budgétaire, non plus basée en partie sur les investissements réalisés par les communes par le passé, mais basée sur l'état réel des chaussées.
M. PICHAVANT sollicite que des simulations soient réalisées et qu'une position soit adoptée après réception du diagnostic des voies actuellement en cours. Les délégués communautaires se prononcent globalement en ce sens.
- Sentiers de randonnée : Projet de remise en état du balisage de tous les sentiers en 2011. En amont, il est demandé à chaque commune de procéder à un recensement des balises et poteaux à changer sur son territoire (le nom de la personne chargée de ce recensement devra être précisé à la C.C.O.A. par chaque commune).

Commission Culture, Sport-loisirs, Tourisme, Enfance-jeunesse et Affaires sociales du 13/10/2010: M. BARON

- Halte-garderie : présentation des résultats de l'enquête de satisfaction. Bilan globalement satisfaisant.
- Contrat Enfance Jeunesse : La commission va prochainement engager la procédure de renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse conclu avec la CAF et la MSA pour la période 2012-2015. Un diagnostic de toutes les structures petites-enfances du territoire doit être élaboré afin de prétendre aux aides financières de la CAF et de la MSA.
- Petite-enfance : Comité de pilotage le 23/11/2010 à 20h30
- Fête de la randonnée : compte tenu du faible succès de l'édition 2010, il est proposé de modifier la date de la manifestation (1^{er} dimanche de septembre ou d'octobre) et de développer la communication en amont de la fête. Il est demandé à la commission de définir une date fixe pour les prochaines éditions de la fête.
- Echappée Belle : Présentation du projet de convention de partenariat avec chaque commune. La commune de Louroux-Béconnais sollicite l'ajout à la convention d'une mention relative au remboursement des charges annexes. Chaque commune doit délibérer sur cette convention de partenariat.
Il est par ailleurs précisé qu'un projet culturel sur 3 ans est en cours de définition par l'association l'Echappée Belle.

Commission Développement économique et informatique – Parc de la Burelière du 26/10/2010 : M. BOURCIER

- La Burelière : de menus travaux d'entretien ont été réalisés par les agents communaux, d'autres seront programmés au printemps. Acquisition d'un système anti-frelon.
La commission s'est prononcée en faveur d'une location au week end pour l'année 2011 (sauf cas exceptionnels) afin d'éviter les abus de locations à la journée se prolongeant le lendemain. De nouveaux tarifs seront proposés au prochain conseil communautaire.
Des projets à plus long terme sont également envisagés (local rangement, préau ou verrière, acquisition d'un four de collectivité) et feront l'objet de prochaines études.
- Informatisation de 2 nouvelles classes : un ordinateur (sans imprimante) sera fourni aux écoles de Villemoisan et du Louroux-Béconnais. Une réflexion est engagée pour la mise en réseau d'une imprimante dans chaque école.

Questions diverses

- Modification des statuts de la C.C.O.A. – arrêté préfectoral du 11/10/2010
- Ressources humaines – relance de la procédure de recrutement d'un CAE à temps non complet (20h/semaines)
- SPANC – La réunion publique à Saint-Sigismond le 21/10 a réunie environ 30% des propriétaires concernés par le diagnostic.
- Formation des élus – les élus intéressés par une formation (sur la réforme des collectivités, l'évolution du périmètre de la Communauté de communes ou tout autre sujet) sont invités à prendre contact avec C. BARON ou C. DAUFOUY.
- SCOT du Pays Segréen – M. BARON souhaite être informé de l'avancée du projet. Des réunions publiques de présentation du DOG sont programmées (le 22/11/2010 à 20h30 – Salle Beaulieu à Candé).

La séance est levée à 23h00.